Accusé de réception en préfecture 041-284100070-20200910-23-2020-DE Date de télétransmission : 11/09/2020 Date de réception préfecture : 11/09/2020

DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2020

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION **PUBLIQUE TERRITORIALE**

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, le 10 septembre, à 15H00, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

06 août 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires: Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Gérard CHOPIN, Alain GOUTX, Christian MARY, Nicole ROGER

10 septembre 2020

Suppléants: Alain TONDEREAU suppléant de Pascal BRINDEAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

Pouvoirs:

Claude BORDIER a donné pouvoir à Gérard CHOPIN Janine CHARRIER a donné pouvoir à Christian MARY

Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre

CHARLES-GUIMPIED

Claire GRANGER a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Jacques BOUVIER Christophe THORIN a donné pouvoir à Alain GOUTX

N°23,2020

Membres titulaires excusés: Pascal BRINDEAU, Marie-Claude DAMERON, Anne-Marie HUBERT, Eric MARTELLIERE, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

Administration Générale -Désignation des représentants des collectivités et des établissements publics aux commissions consultatives paritaires

Membre absent: Joël DEBUIGNE

Sylvie HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

Alain TONDEREAU a été désigné secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Le Président rappelle que les règles de composition, d'élections et de fonctionnement applicables aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et des établissements publics sont applicables aux commissions consultatives paritaires.

Aussi, le Président rappelle les articles 3 et 5 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics.

L'article 3 énonce que les représentants des collectivités et des établissements publics cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin.

L'article 5 énonce, quant à lui, que les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux commissions administratives paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du président de la commission administrative paritaire, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas euxmêmes le fonctionnement d'une commission administrative pour la même catégorie de fonctionnaire.

Le Président rappelle la composition des commissions consultatives paritaires :

CCP CATEGORIE A

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON

Mme Anne-Marie HUBERT Vice-Présidente du Syndicat pour l'Emploi du Personnel des Communes de VILLETRUN-ROCÉ

Suppléants

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire-Adjoint de CONTRES

M. Christian MARY Maire-Adjoint de VINEUIL

Mme Catherine LHÉRITIER
Maire de CHOUZY-SUR-CISSE

M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE Président de la Communauté de Communes Cœur de Sologne

CCP CATEGORIE B

Titulaires

Suppléants

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON

Mme Janine CHARRIER Maire-Adjoint de LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Mme Pascale OGEREAU Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS LA FORET M. Didier PIGOREAU Maire de SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

M. Eric MARTELLIERE Maire de FOUGERES-SUR-BIEVRE M. Pascal BRINDEAU Maire de VENDOME

CCP CATEGORIE C

Titulaires

Suppléants

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire-Adjoint de CONTRES

M. Didier PIGOREAU Maire de SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS M. Christian MARY Maire-Adjoint de VINEUIL M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY

Mme Anne-Marie HUBERT Vice-Présidente du Syndicat pour l'Emploi du Personnel des Communes de VILLETRUN-ROCÉ M. Claude BORDIER Maire de NAVEIL

M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ Mme Pascale OGEREAU Maire-Adjoint de SAINT-GERVAIS-LA-FORET

Mme Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois M. Christophe THORIN
Maire de MENNETOU-SUR-CHER

Suite aux dernières élections municipales et au regard de la fin du mandat électif de plusieurs membres de ces commissions consultatives paritaires, afin de pouvoir assurer le fonctionnement de ces instances, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, le Président propose les compositions suivantes :

CCP CATEGORIE A

Titulaires

Suppléants

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON Mme Anne-Marie HUBERT Maire de VILLETRUN

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire de SASSAY

M. Christian MARY Conseiller Municipal de VINEUIL

Mme Catherine LHÉRITIER Maire de VALLOIRE-SUR-CISSE M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ

CCP CATEGORIE B

Titulaires

Suppléants

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON Mme Sylviane TURMEAUX Maire-Adjoint de SASSAY

Mme Pascale OGEREAU Conseillère Municipale de SAINT-GERVAIS-LA-FORET M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire de SASSAY

M. Eric MARTELLIERE Maire-Adjoint de LE CONTROIS EN-SOLOGNE Maire délégué de FOUGERES-SUR-BIEVRE M. Pascal BRINDEAU Conseiller Municipal de VENDOME

CCP CATEGORIE C

Titulaires

M. Jean-Marc MORETTI Maire de VILLERBON

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED Maire de SASSAY

M. Christian MARY Conseiller Municipal de VINEUIL

Mme Anne-Marie HUBERT Maire de VILLETRUN

M. Alain GOUTX Maire de POUILLÉ

Mme Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Suppléants

Mme Claire GRANGER Maire de SASNIERES

M. Philippe MASSON Maire de VILLEBAROU

M. Gérard CHOPIN Maire de THEILLAY

M. Didier HEITZ Maire de SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE

Mme Pascale OGEREAU Conseillère Municipale de SAINT-GERVAIS-LA-FORET

M. Christophe THORIN Maire de MENNETOU-SUR-CHER

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics, les nouvelles compositions des Commissions Consultatives Paritaires (CCP), comme présentées ci-dessus,
- d'approuver que ces nouvelles compositions prennent effet dès le caractère exécutoire de cet acte, jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration, en novembre 2020,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loiret-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : Mac prouvre lolo Exécutoire le : Mosprouvre 2020 Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

ONCTION

Départemen

de

Le Président

Jean-Marc MORETTI

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor, Le 10 septembre 2020

ONCTION

Départemen

Loir-et-Che

Le Président,

Jean-Mara MORE